

Avis internet en date du 14/09/2018 : Suppression des droits d'entrée acquis au fonds **Dorval Manageurs Small Cap Euro** gérés par Dorval Asset Management :

ISIN	Catégorie de part	Devise
FR0011645621	RC	EUR
FR0013293875	NC	EUR
FR0011645639	IC	EUR

Fort du succès commercial du fonds depuis son lancement, ce dernier a attiré d'important capitaux, portant sa taille proche de sa capacité maximale. Face à cette situation, nous avons pris, en mai 2017, la décision d'introduire des droits d'entrée acquis au fonds, c'est à dire intégralement reversés au fonds, d'un montant de 4% et ce, afin de vous protéger de toute dilution de performance liée à de nouveaux apports de capitaux.

Aujourd'hui, le total des actifs du fonds ayant diminué ce dernier a retrouvé de la capacité de gestion.

Fort de ce constat les droits d'entrée acquis au fonds ne nous apparaissent plus nécessaire, aussi nous informons les des porteurs des parts du FCP « Dorval Manager Small Cap Euro » qu'à compter du 20 septembre 2018, ces droits seront supprimés.

Les modifications sont les suivantes :

Rubrique Frais et commissions

Suppression des droits d'entrée acquis au fonds de 4%.

Les autres caractéristiques des FCP demeurent inchangées.

Ces modifications seront effectives à compter du 20/09/2018.

Les prospectus des FCP ont été modifiés pour intégrer ces changements. Les autres dispositions des prospectus demeurent inchangées.

La documentation juridique des OPC décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible :

Auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite à DORVAL ASSET MANAGEMENT – 1 Rue de Gramont – 75002 PARIS

Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés :

Par e-mail adressé à : informations@dorval-am.com
Ou sur le site internet de la société de gestion www.dorval-am.com